

627.47.63
631.1
G



COMPTABILITE ET GESTION AGRICOLES AUX PAYS-BAS

Aux Pays-Bas, dans le domaine agricole, la recherche a porté bien plus tard sur le plan économique que sur le plan technique. A cet égard, les premières tentatives d'amélioration ont eu lieu pendant la période de dépression économique qui a suivi 1930. D'une part, on avait besoin de renseignements sur lesquels le gouvernement puisse baser sa politique de prix agricoles; d'autre part, on espérait que, dans le cadre de la lutte contre le bas niveau des prix, une analyse de la gestion d'exploitations agricoles aiderait à réduire le coût de production. Les résultats enregistrés durant les premières années ont été modestes faute de renseignements adéquats, et aussi du fait que les personnes occupées à cette tâche n'avaient qu'une connaissance insuffisante, tant du point de vue théorique que pratique, des méthodes auxquelles il était possible de recourir.

Il est vrai que dès 1924, le Ministère de l'Agriculture avait établi quelques statistiques à l'aide de données financières sur les coûts et les rendements d'un assez grand nombre d'exploitations. Ces renseignements provenaient des services de comptabilité qu'avaient créés des organisations agricoles pour aider leurs membres en matière fiscale. Les renseignements obtenus étaient cependant très sommaires. Ils se rapportaient seulement à l'exploitation dans son ensemble, ne contenaient que des données financières, avaient été rassemblés presque uniquement en fonction de la réglementation fiscale alors en vigueur et leur comparabilité était très insuffisante.

Il est exact qu'ils donnaient une certaine idée de la rentabilité des exploitations en question, mais ils n'en donnaient pas une idée suffisante. Par ailleurs, ils ne pouvaient servir à une analyse de la gestion de l'exploitation en vue de l'améliorer.

En 1940, immédiatement avant l'occupation des Pays-Bas par les Allemands, la recherche économique en agriculture prit un nouveau départ plus méthodique. Une coopération étroite s'établit entre le Ministère de

214 LA COMPTABILITÉ AGRICOLE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

L'Agriculture et les organisations agricoles les plus représentatives qui créèrent ensemble un nouvel institut dont, à titre égal et pour une part égale, ils assumaient la direction et le financement. Toutes les études économiques dans le domaine agricole devaient être centralisées par ce nouvel organisme, le Landbouw-Economisch Instituut (Institut de Recherches d'Economie rurale) installé à la Haye. Le projet a été réalisé à l'entière satisfaction de tous les intéressés. Par la force des choses, les débuts, en 1940, furent modestes, mais depuis lors, surtout depuis la fin de la guerre, l'Institut s'est considérablement développé. Actuellement, il utilise les services de 200 personnes dont la plupart sont employées à l'analyse des prix de revient unitaires et la gestion d'exploitations agricoles et horticoles.

Nous n'avons pas l'intention d'insister davantage ici sur l'orientation qu'ont pris avec les années ces travaux de recherches. Nous donnerons seulement un aperçu de la situation actuelle en ce qui concerne l'analyse des prix de revient unitaires et la gestion des exploitations agricoles, en insistant sur les caractères essentiels des méthodes utilisées et sur les solutions que nous pensons avoir trouvées aux différents problèmes qui se posent.

Les objectifs de la recherche économique en matière d'agriculture aux Pays-Bas sont divers, ils présentent cependant tous un point commun car ils tendent tous à accroître la prospérité de l'agriculture. Au début, on s'efforça surtout d'établir une base solide permettant de fixer les prix agricoles, mais les problèmes que pose la recherche de l'efficacité et de la productivité ont gagné en importance. Certaines de ces questions sont très voisines quant au mode de rassemblement des données et aux méthodes de travail, d'autres, au contraire, présentent des différences telles qu'elles imposent un système de documentation absolument différent et des méthodes de recherches entièrement originales.

I

ETUDES ENTREPRISES POUR PERMETTRE AU GOUVERNEMENT SA POLITIQUE

Pour bien faire comprendre la situation, il convient de rappeler que, pendant la guerre et les années qui l'ont immédiatement suivie, la plupart des produits de la culture et de l'élevage étaient soumis à un régime de

fixation des prix. Ce régime a été peu à peu abandonné en faveur d'une formation plus libre des prix, le gouvernement continuant à garantir des prix minimum pour quelques produits essentiels, cependant que pour deux autres — le blé et la betterave à sucre — les prix sont encore réglementés.

Documentation

Les organisations agricoles tout comme le gouvernement se fondent, pour arrêter leur politique des prix, sur les calculs de prix de revient unitaires et de rentabilité effectués par l'Institut de Recherches d'Economie rurale. On s'efforce de donner une idée aussi précise que possible du coût de chacun des différents produits ainsi qu'une vue d'ensemble aussi complète que possible de la rentabilité d'exploitations de caractère et de dimensions variés, en diverses régions. Naturellement, le tableau tracé ne sera jamais que fragmentaire, bien que l'on s'efforce d'en choisir les différents éléments de telle sorte que ses traits essentiels puissent être établis avec suffisamment de certitude. Le tableau obtenu ressemble plus à une esquisse au fusain qu'à une aquarelle.

Bien que nous n'en soyons pas encore là, nous avons l'intention de nous contenter, pour le moment, d'examiner 50 groupes d'exploitations qui peuvent être considérés comme représentatifs des différents types d'exploitation dans les conditions naturelles de production. Chaque groupe comporte de 20 à 40 exploitations. Pour choisir ces exploitations, la première question que l'on examine est de savoir si, dans leur ensemble, elles sont représentatives de la région donnée au point de vue fertilité du sol, type et dimensions; en d'autres termes, si elles peuvent être considérées comme caractéristiques du point de vue *potentiel de production*. En second lieu, les exploitations choisies doivent être gérées de façon efficiente : l'exploitant doit répondre à certaines conditions très raisonnables. Ce n'est donc pas une moyenne empirique que l'on cherche à établir mais le niveau que l'on peut raisonnablement compter atteindre, avec le potentiel de production existant. Selon notre façon de voir, à nous Hollandais, on ne doit pas tenir compte des exploitations mal gérées pour arrêter la politique des prix.

Il est tenu une comptabilité complète des exploitations choisies par le personnel de l'Institut, aux frais de ce dernier et avec le concours des conseillers agricoles du gouvernement dans les régions intéressées.

En outre des renseignements d'ordre financier, on fait autant que possible figurer dans cette comptabilité les moyens de production utilisés et

les rendements obtenus, exprimés tous deux en volume et en poids. A l'heure actuelle, l'Institut tient la comptabilité de plus de 2.000 exploitations agricoles et établissements d'horticulture. Toutes ne sont pas assez typiques pour fournir des renseignements susceptibles d'orienter une politique des prix, mais un grand nombre d'entre elles ont été choisies en vue d'une enquête économique sur la gestion des exploitations agricoles, question que nous examinerons au paragraphe 3.

Etudes de rentabilité

La comptabilité dont nous venons de parler donne un aperçu de la rentabilité de l'exploitation considérée dans son ensemble, pour l'année sur laquelle portent les données; elle nous permet donc d'établir des relevés des résultats financiers obtenus pendant l'année écoulée. On essaye ainsi d'expliquer les divergences constatées entre les résultats obtenus dans les diverses régions et pour les différents types d'exploitations, ainsi que l'évolution de la rentabilité. Les coûts, les rendements quantitatifs et les prix des produits finis entrent tous ici en ligne de compte. Ces relevés statistiques, ou ces études, qui indiquent le degré de rentabilité d'exploitations situées dans des régions différentes et de types différents, ainsi que l'évolution de cette rentabilité fournissent une documentation précieuse pour l'orientation.

Calcul des prix de revient unitaires

Cette comptabilité fournit également des données globales ou « éléments » (« bricks ») pour le calcul du prix de revient unitaire des différents produits. C'est à dessein que nous employons le terme « éléments ».

A notre avis, il est vain de calculer les prix de revient unitaires uniquement en fonction de la comptabilité, c'est-à-dire en s'appuyant exclusivement sur les données qui y sont portées; ceci, pour deux raisons. Aider le gouvernement à élaborer sa politique des prix et l'agriculteur à gérer son exploitation, tels sont en somme les seuls buts auxquels puisse servir le calcul des prix de revient unitaires. En d'autres termes, il a trait à des *opérations futures*. Son but est d'agir sur le volume de la production dans un sens ou dans l'autre. Il doit aider l'agriculteur à prendre les meilleures décisions possibles en ce qui concerne l'orientation de sa production, le choix qu'il fera des moyens de production et la manière dont il les utilisera.

Le rapport entre le prix de revient et le rendement des différents produits qui a pu être noté dans le passé n'a de signification, à cet égard, que s'il se maintient au même niveau dans l'avenir.

En général, il n'en sera ainsi que dans quelques cas. La production est influencée par des facteurs qui varient d'une année à l'autre et échappent au contrôle de l'homme; température, précipitations, ensoleillement; il en résulte d'une année à l'autre de continuelles fluctuations du rapport entre la quantité des moyens de production utilisés et le volume de la production obtenue. Le taux qui aura été atteint par hasard une certaine année ne donne donc que peu d'indications sur les probabilités avec lesquelles il faut compter. En second lieu, dans la plupart des cas, les prix payés ou les estimations faites l'année précédente pour des moyens de production ne sont plus valables pour la période pour laquelle doivent être effectués les calculs.

Détermination du rapport « entrée-sortie », base du calcul des prix de revient unitaires

Nous avons donc vu que les données obtenues d'après les relevés comptables ne peuvent pas servir, sous leur forme originale, au calcul des prix de revient unitaires. Il faut d'abord les analyser et faire la part des influences fortuites. A cette fin, il faut avoir à sa disposition la comptabilité des mêmes exploitations pendant une période s'étendant sur plusieurs années. Cette analyse cherche à découvrir la valeur quantitative la plus probable du rapport « entrée-sortie », c'est-à-dire le rapport « entrée-sortie » normal, dans des conditions de production moyennes pour les exploitations en question. Découvrir la relation normale entre les moyens de production utilisés et le rendement en nature constitue l'un des problèmes essentiels des recherches sur les calculs de prix de revient unitaires. Aux Pays-Bas, on appelle cette méthode la « normalisation des coûts et des rendements ».

En agriculture, le rapport « entrée-sortie » exprimé en valeur quantitative, varie plus ou moins selon le degré d'influence exercé par les facteurs variables de la production sur lesquels l'homme n'a aucun contrôle. Ce rapport varie selon les produits et parfois, pour un même produit, selon les régions. Par exemple, le rapport du coût de la main-d'œuvre et du fourrage nécessaire à la production de viande de porc varie beaucoup moins que le rapport entre le coût de la main-d'œuvre et de l'engrais artificiel

à la récolte de pommes de terre. Et pour les pommes de terre, ce rapport varie beaucoup plus si le terrain est sec que s'il est humide.

Le calcul des prix de revient unitaires a d'autant moins de signification que les limites de variation du rapport « entrée-sortie » sont plus larges. Ceci ne vaut pas seulement pour les calculs des prix de revient unitaires mais, dans la même mesure, pour tous les calculs, y compris les calculs du coût des quantités marginales de produits agricoles.

Les variations du rapport « entrée - sortie » importent peu lorsque ces calculs servent à établir la politique des prix étant donné que celle-ci se fonde sur les prix de revient unitaires que l'on rencontre le plus fréquemment. Pour l'analyse de la gestion des exploitations, il faut tenir compte de chaque exploitation en particulier. Plus le hasard — en l'espèce les conditions naturelles — entre en ligne de compte, plus les conditions du calcul des coûts sont incertaines.

Pour normaliser le rapport « entrée - sortie », il est essentiel que les moyens de production utilisés soient autant que possible portés en comptabilité en volume, poids et heures et que les quantités de produits obtenus soient également déterminées et notées.

Bien que la comptabilité constitue une source importante de renseignements, il est souvent nécessaire d'avoir aussi recours à d'autres sources. Les recherches agricoles de nature plus technique, comme celles effectuées sur des parcelles-témoins ou celles relatives à la nourriture du bétail, peuvent apporter d'intéressantes contributions à cette tâche.

Ces calculs sont effectués en prenant pour base une exploitation prototype ou exploitation standard. Une exploitation standard doit représenter l'exploitation moyenne type d'une région agricole donnée, au point de vue dimensions, nature du sol, distribution des parcelles, plan de production, disponibilités de traction, méthodes de travail et autres facteurs de même ordre. Sa gestion doit être celle qui serait normale pour une exploitation moyenne tenue par un agriculteur expérimenté, dans la région donnée. Il convient de préciser que cette exploitation standard n'existe pas en réalité; elle ressemble cependant beaucoup aux exploitations réelles qu'elle symbolise.

Le fait que cette exploitation standard soit une création imaginaire ne signifie pas du tout qu'elle ait un caractère chimérique. Des exploitations de conception presque semblable existent dans la réalité.

L'élaboration de cette exploitation standard peut être abordée sous deux angles différents. D'une part, on peut se baser sur la moyenne statistique

pour une région donnée, au point de vue nature des sols, distribution des parcelles, plan de culture; d'autre part, on peut au contraire rechercher une ressemblance aussi étroite que possible avec le genre d'exploitation prédominant dans la majeure partie de la région considérée.

On peut objecter à la première méthode qu'une telle diversité existe dans les types de sols, la distribution des parcelles, les méthodes de travail, la puissance de traction disponible, etc., que la combinaison de valeurs moyennes qui caractérise une exploitation standard conçue dans cet esprit ne peut se rencontrer dans la réalité parmi les exploitations existantes.

La seconde méthode tend précisément à faire correspondre aussi étroitement que possible l'exploitation standard à des exploitations existantes. Selon cette méthode, l'exploitation standard est définie et localisée de telle sorte qu'il est possible de désigner dans la région visée des exploitations qui correspondent pratiquement à l'exploitation standard.

Nous avons d'abord appliqué la première méthode, mais nous sommes en train de l'abandonner pour la seconde, plus réaliste.

Il est évident qu'une telle exploitation prototype ou standard correspond bien davantage à la réalité qu'une moyenne arithmétique calculée d'après les relevés de 40 exploitations par exemple, qui, en pratique, diffèrent les unes des autres à de nombreux égards. Une exploitation standard peut être dans la pratique transformée en une exploitation réelle tandis qu'une moyenne arithmétique des relevés comptables de plusieurs exploitations différentes est une abstraction qui ne peut trouver sa réalisation dans la pratique.

Evaluation des éléments du coût de production

L'appréciation de la valeur des facteurs de production utilisés constitue le deuxième problème fondamental du calcul des prix de revient unitaires. Ainsi que nous l'avons déjà dit, le prix initial, c'est-à-dire le prix payé ou calculé dans le passé est, à cet égard, dénué de toute signification. A notre avis, les prix de revient des moyens de production que l'exploitation produit elle-même sont également inutilisables parce qu'ils ont eux aussi été évalués dans le passé. L'évaluation (the assessment) doit être actuelle, c'est-à-dire s'appliquer à des produits qui sont encore à créer. Si on ne dispose pas de prévisions du mouvement des prix dans l'avenir immédiat auxquelles on puisse se fier, on est alors obligé de baser ses calculs sur les conditions qui prévalent au moment où on les fait.

Cette évaluation sera pratiquée selon le principe du coût marginal à base d'emplois alternatifs (« opportunity cost »)

Pour le calcul des prix de revient unitaires par produit, tous les moyens de production mis en œuvre doivent être appréciés à leur valeur monétaire. Les méventes en nature sont ainsi réduites au même dénominateur. L'évaluation des moyens de production obtenus auprès de tiers ne présente aucune difficulté; on adopte en effet le chiffre du prix d'achat qui doit être versé immédiatement ou à terme.

Mais tous les moyens de production ne résultent pas d'un achat. Outre ceux que l'on se procure auprès de tiers on peut distinguer :

a) ceux qui sont produits dans l'exploitation elle-même, par exemple les semences, les plants de pommes de terre, la nourriture du bétail, le fumier d'étable;

b) d'autres moyens de production ne nécessitant aucune dépense; ainsi par exemple, le travail non rémunéré de l'exploitant et de sa famille ainsi que son propre capital investi en équipement et en cheptel.

En évaluant ces moyens de production, on doit toujours se demander quelle serait leur autre utilisation la plus profitable, et quel bénéfice on en tirerait. Le sacrifice qu'entraîne l'emploi d'un moyen de production donné est mesuré par le gain, exprimé en valeur monétaire, qu'aurait rapporté la plus profitable de ses utilisations possibles. Pour les moyens de production dont le prix courant est établi, cette estimation ne présente, en général, aucune difficulté. Dans ce cas, l'autre utilisation possible consiste à le vendre au prix du marché. Ainsi, les céréales produites dans l'exploitation et qui servent à y nourrir le bétail sont évaluées au prix qu'elles auraient atteint sur le marché, et le travail non rémunéré de l'exploitant et de sa famille est évalué au tarif des salaires en vigueur, augmenté du pourcentage normal au titre des assurances sociales.

Si les facteurs de production n'ont pas de prix établi sur le marché, leur évaluation est plus difficile. Il en est ainsi pour certains sous-produits qui rentrent dans le cycle de production, par exemple : le collet et les feuilles de betterave à sucre. Dans ce cas également, on doit se demander quelle pourrait en être l'autre utilisation la plus avantageuse. S'il s'agit d'une quantité trop importante pour être entièrement utilisée comme fourrage et qu'il faille en enfouir de nouveau une partie dans le sol par un labour, il faut évaluer le produit à sa valeur d'engrais. On peut, dans ce cas, prendre pour base le coût d'un engrais analogue se présentant sous une autre forme, par exemple, le coût d'un engrais vert combiné avec cer-

tains engrais chimiques. Mais si la quantité peut être entièrement utilisée comme fourrage, on doit prendre pour base d'évaluation sa valeur en tant que fourrage, qui est plus élevée.

Pour nous résumer, les moyens de production que l'on s'est procuré auprès de tiers doivent être évalués à leur prix d'achat à l'exploitation, tandis que ceux obtenus d'autre façon sont évalués au montant que rapporterait la plus avantageuse de leurs autres utilisations possibles. Si le facteur de production a un prix établi sur le marché, ce montant est le prix de vente à l'exploitation; par contre, s'il n'existe pas de prix établi, l'évaluation dépendra des circonstances particulières à chaque cas.

Ventilation du coût de production

Le troisième problème fondamental est relatif à la ventilation du coût entre les différents produits d'une certaine exploitation. Il est lié à celui de la détermination des rapports normaux « entrée - sortie » et particulièrement à celui de l'évaluation.

Des facteurs biologiques et agricoles notamment entraînent, dans une exploitation, la coproduction de certains produits. Il suffit de penser au blé et à la paille comme au lait et à la viande. En de tels cas, le rapport entrée/sortie exprimé en valeurs quantitatives ne peut être déterminé séparément pour chacun des produits mais seulement pour leur ensemble. Par conséquent, le calcul du prix de revient unitaire de chacun des biens qui doivent être produits conjointement est à la fois impossible et inutile. Il est naturellement possible de calculer à des fins pratiques les prix de revient unitaires du blé et du lait par exemple, en partant d'un prix déterminé pour leurs sous-produits respectifs, la paille et la viande. La signification de tels prix de revient unitaires dépend, cependant, du prix des sous-produits. Lorsqu'il y a coproduction, c'est seulement lorsque les proportions des deux produits considérés peuvent varier considérablement qu'une solution est théoriquement possible et intéressante; mais même alors, cette solution demeure ardue.

Toutefois si la coproduction est due à des raisons d'ordre économique, à savoir une meilleure utilisation de la main-d'œuvre, des moyens de production ou du sol (assolement), les rapports entrée/sortie exprimés en valeurs quantitatives peuvent être certainement déterminés car il s'agit simplement d'évaluer la somme des moyens de production utilisés. Le principe du coût marginal à base d'emploi alternatif apporte ici la bonne solution.

production laitière, de l'utilisation d'engrais azotés sur les pâturages et d'aliments concentrés pour le bétail, il reste encore beaucoup à faire en ce domaine. A cette fin, une collaboration étroite avec la recherche purement technique en agriculture, s'impose. La recherche économique en agriculture n'est en fait qu'une recherche technique abordée sous un angle spécial.

Nous venons d'examiner rapidement les principaux aspects des calculs de prix de revient des produits agricoles, ainsi que nous les concevons aux Pays-Bas. Pour être de quelque utilité, ces calculs doivent avoir un rapport avec l'avenir et ne pas être un simple témoignage du passé, qui, en soi, offre un intérêt discutable. Le calcul des prix de revient n'est au fond qu'une technique systématique d'évaluation. Il présente une grande analogie avec les calculs qui servent à fixer la prime d'une police d'assurance sur la vie. Car ce système, qui applique les calculs de probabilité à un large ensemble de détails se rapportant au passé permet de réduire l'incertitude de nombreux facteurs fortuits et particuliers en ce qui concerne l'avenir et d'arriver à un chiffre auquel l'expérience a montré que l'on pouvait assez se fier.

II

ETUDES EN VUE D'AMELIORER LA GESTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

But : contrôle de l'efficacité et du planning

L'agriculture, branche de l'activité industrielle, est sans nul doute caractérisée par son ancienneté. On ne peut dire, cependant, qu'elle ait acquis avec les années tant de sagesse que la gestion agricole ne pose plus aucun problème. En agriculture aussi, nous observons encore des différences impressionnantes dans la rentabilité d'entreprises gérées dans des conditions sensiblement identiques. Ces différences sont dues en partie à un certain nombre de facteurs qui échappent au contrôle de l'exploitant. D'autres cependant sont très nettement influencées par les méthodes appliquées dans l'exploitation, donc, par l'exploitant lui-même puisque c'est lui qui les a choisies. Il est certes possible d'améliorer la gestion et la rentabilité des exploitations et en raison de l'ampleur de l'activité agricole, une telle amélioration contribuera au bien-être de tout le pays.

Il ne faut cependant pas s'étonner qu'il puisse y avoir de telles variations dans les rendements agricoles. Surtout en agriculture, pour gérer une entreprise, il faut s'attaquer à une grande variété de problèmes, alors que les conditions qui les déterminent sont susceptibles de changer à tous points de vue. Qui plus est, il est souvent difficile de juger de la portée de ces changements. Il est donc impossible d'atteindre le but désiré : des résultats d'exploitation satisfaisants, en se contentant d'apporter des solutions toutes faites aux problèmes qui se posent.

Les milieux agricoles croient au vieux dicton selon lequel l'organisation et la gestion d'une exploitation doivent s'apprendre par l'expérience. Même à l'époque où la technique agricole n'était pas en plein développement, on considérait qu'il fallait beaucoup d'expérience pour être capable de bien gérer une exploitation. De cette importance donnée à l'expérience, il faut conclure qu'en agriculture aussi, on peut apprendre beaucoup de ce que l'on observe et fait soi-même. Il est donc apparemment possible d'apprendre à mieux apprécier les conditions données et de cette manière à prendre des décisions plus avisées au sujet des différents problèmes que l'on doit résoudre.

On peut considérer l'expérience comme le fruit d'une sorte de contrôle de ce qui a été fait ou, en d'autres termes, de l'efficacité de la gestion de l'exploitation. Ce contrôle aura souvent recours à la mémoire, soit intuitivement, soit volontairement; il ne nécessitera ni papier ni crayon.

La recherche économique en matière agricole sera déjà utile si elle encourage l'exploitant à effectuer ce contrôle d'une manière plus consciente, à l'établir sur des bases plus systématiques, à l'étayer autant que possible de renseignements positifs. Depuis quelques années, on s'est efforcé de placer le contrôle de l'efficacité au premier rang des préoccupations en utilisant les renseignements obtenus par l'analyse relativement simple d'un type d'exploitation.

Le contrôle de l'efficacité est nécessaire tout d'abord pour s'assurer si ce qui a été fait l'a été efficacement. Ceci revient à se demander si les récoltes et le bétail ont reçu au moment voulu les soins qui, dans les circonstances données devaient le mieux permettre d'obtenir la production optima. On doit se poser une deuxième question tout aussi importante : si, pour les achats et les ventes, on a tiré le meilleur parti des possibilités offertes par le marché. Enfin, il faut encore rechercher si l'on a organisé aussi efficacement que possible le travail consistant à donner des soins à la terre, aux récoltes et au bétail.

Cependant, d'autres questions que celles dont nous venons de parler se posent à l'activité agricole. Dans presque toutes les exploitations, il est possible d'associer les récoltes et l'élevage de plusieurs façons; de même, l'intensité de la culture et de la production animale peut aussi changer selon les produits. D'autre part, tout l'équipement nécessaire à l'accomplissement du travail peut être organisé conformément à l'une des nombreuses combinaisons possibles de main-d'œuvre, d'outillage et de traction. Ces questions aussi présentent pour l'exploitant un intérêt constant en raison des fluctuations des prix et des progrès de la technique agricole. Compte tenu de la terre, des capitaux et de la main-d'œuvre dont il dispose, il doit s'efforcer d'adapter son plan de culture et son équipement, soit l'organisation entière de son exploitation, à toutes les éventualités qui peuvent se présenter. Dans ce but, il lui faudra estimer le résultat qu'il peut escompter de toutes les modifications qu'il peut apporter à l'organisation de son exploitation, afin de faire un choix judicieux entre ces diverses possibilités. Des méthodes d'évaluation erronées et des données de base inexactes entraîneraient naturellement à des erreurs. Pour réduire au maximum le risque d'erreur, la recherche économique doit aussi s'efforcer d'améliorer ce travail de planning.

L'analyse de la gestion de l'exploitation agricole : point de départ du contrôle de l'efficacité

La documentation dont nous avons parlé dans la première section fournit également les données nécessaires à l'analyse de la gestion agricole qui vise à améliorer le contrôle de l'efficacité.

L'analyse de la gestion agricole est entreprise avant tout pour servir aux exploitations ayant fourni des renseignements. Pour pouvoir tirer profit de cette analyse, on a besoin de données portant non seulement sur un certain nombre d'exercices, mais aussi sur un certain nombre d'exploitations similaires. La collaboration entre les agriculteurs et le Service consultatif agricole permet ensuite d'utiliser ces renseignements pour comparer deux exploitations entre elles. On peut ainsi apprécier l'efficacité de chaque exploitation en la comparant avec ce qui a été fait et obtenu par d'autres. D'autres agriculteurs n'ayant pas participé à cette expérience peuvent alors bénéficier par l'intermédiaire du Service consultatif, de l'expérience acquise grâce à ces comparaisons.

A l'heure actuelle, notre méthode d'analyse est basée sur ce qui a déjà été réalisé dans ce domaine, en particulier aux Etats-Unis. La manière dont sont traités les renseignements obtenus dans chaque exploitation est relativement simple. Nous concentrons notre attention sur trois points essentiels :

- a) les résultats obtenus par l'exploitation considérée dans son ensemble;
- b) le rendement de chacun des produits (quantité et prix);
- c) les frais d'exploitation pour l'ensemble de l'exploitation (salaires, coût de la force de traction, des machines, du travail d'un entrepreneur, par exemple, prix du battage, des labours, des pulvérisations, etc...)

Aux renseignements groupés sous ces titres, s'ajoutent des détails sur l'organisation et le fonctionnement de l'exploitation et sur leurs circonstances, dans la mesure où ils peuvent être formulés en termes simples. L'ensemble des renseignements tirés d'un certain nombre d'exploitations analogues est résumé et transmis aux agriculteurs et au Service consultatif. Le fait que les aspects dont nous venons de parler soient présentés séparément ne signifie pas qu'on puisse ignorer leur interdépendance.

La comparaison entre les chiffres définitifs représentant les résultats d'une exploitation (1) et les renseignements tirés d'exploitations analogues pendant la même période montrera si les résultats de l'exploitation en question sont satisfaisants ou non. La comparaison des chiffres définitifs n'apporte aucune explication sur les facteurs qui ont amené le résultat final, que celui-ci soit bon ou mauvais.

Ces facteurs peuvent être dus à des circonstances auxquelles l'exploitant ne pouvait rien changer ou presque, du moins tant que la production était en cours. De tels facteurs comprennent les conditions économiques et les conditions naturelles (temps) durant la période considérée ainsi que la quantité de moyens de production dont dispose chaque exploitant.

Un autre groupe de facteurs dépend toutefois au plus haut point de l'exploitant lui-même. Il s'agit, d'une part, de la façon dont celui-ci évalue le groupe de facteurs mentionné au paragraphe précédent pour choisir les différentes méthodes et procédés qui concourent à l'organisation et au fonctionnement de son exploitation, et d'autre part, de la manière dont il en est fait application.

Pour s'assurer que c'est à ce deuxième groupe de facteurs qu'il faut attribuer un résultat différent de celui obtenu par d'autres exploitations ou

1. Il importe peu ici que ce résultat final soit présenté comme un surplus net (salaire de l'entrepreneur et profit), comme un revenu du travail ou comme un revenu familial, etc.

pendant d'autres périodes, on examine tout d'abord les rendements obtenus. Dans les bulletins analytiques agricoles, les rendements (valeur totale) et leurs composantes (quantité en kilogrammes et prix) sont indiqués pour chaque produit.

Les prix obtenus par les différentes exploitations peuvent être comparés aux cours du marché pour des produits de qualité semblable. Selon la date de la vente, on peut juger si l'exploitant a bien rempli sa fonction de négociant. Il est donc relativement simple de déterminer si la différence entre ses résultats et ceux d'autres formes vient de là.

Il n'est pas aussi facile de déterminer si le rendement effectif en nature représente bien ce qu'il était souhaitable et possible d'obtenir dans les circonstances données. Là aussi, cependant, s'il s'agit de différences de rendement importantes, une comparaison avec des exploitations analogues peut fournir des indications. Seule une appréciation approximative est possible en raison des nombreux facteurs qui entrent en ligne de compte; d'autre part, l'effet de chaque facteur ne saurait être apprécié de façon satisfaisante s'il est considéré isolément.

Des exploitations similaires peuvent également présenter toutes espèces de divergences. La nature du sol par exemple peut être absolument la même, mais la fumure, le drainage, etc... peuvent varier. On ne possède à ce sujet que des renseignements approximatifs ou fragmentaires. Il n'est donc pas possible de préciser dans quelle mesure les résultats atteints dans une exploitation auraient pu l'être dans d'autres, pendant la même période.

De plus, dans les exploitations, les plans de culture et l'intensité de production de chaque produit présentent presque toujours des différences. Cette remarque s'applique aussi bien aux récoltes qu'au cheptel. Naturellement, les bulletins analytiques agricoles contiennent aussi des renseignements sur ce point et on doit tenir compte de différences de ce genre quand on apprécie les rendements en volume. Cependant, dans bien des cas, on ne connaît pas assez la portée de ces différences et il n'est donc pas possible de déterminer avec une précision suffisante leur part de responsabilité dans les différences que l'on constate avec les rendements obtenus dans des exploitations similaires.

Etant donné qu'un certain nombre de points ne sont pas encore élucidés en ce qui concerne les facteurs dont il vient d'être parlé, on ne peut estimer qu'approximativement dans quelle mesure l'exécution du plan de culture a permis de donner aux récoltes et au bétail les soins qu'ils réclamaient. Nous possédons trop peu de renseignements sur les différentes cul-

tures pour pouvoir dire à quelles actions particulières sont dues les différences entre les rendements en nature.

Si l'on considère que des différences dans les plans de culture ou les programmes d'élevage sont la cause des divergences observées dans les résultats d'exploitation, on peut les évaluer approximativement elles aussi grâce aux renseignements obtenus sur les rendements et les prix des différents produits, le coût des moyens de production et les résultats de l'ensemble de l'exploitation.

Toutes réserves doivent également être apportées à l'appréciation du prix de revient du travail effectué dans l'exploitation. Ces coûts dépendent dans une large mesure du plan de culture (récoltes et cheptel) ; il n'est donc pas possible de les évaluer directement pour l'ensemble de l'exploitation en procédant à une comparaison avec ceux d'autres exploitations.

Nous avons déjà signalé au sujet de l'analyse des rendements, les différences plus ou moins importantes qui existent dans la qualité des sols, les plans de culture et l'intensité de la production des différentes récoltes, même entre exploitations similaires. Pour permettre une appréciation qui ne soit même qu'approximative, on compare les frais d'exploitation avec certaines normes. Etant donné que, pour l'analyse, il faut en tous cas se contenter de chiffres approximatifs, on a recours à ces normes pour apprécier la valeur des exploitations alors qu'en réalité, ce ne devrait pas être admis. Elles doivent être fonction de la dimension de l'exploitation, de la nature du sol, du plan de culture, de l'importance du cheptel, de l'intensité de la production, des disponibilités en main-d'œuvre, en force de traction et en outillage agricole (tout comme le sont les frais d'exploitation effectifs) ; ces normes doivent également refléter, dans les conditions données, une exécution compétente du travail. Les données disponibles ne permettent cependant pas d'élaborer des normes si précises. Celles qu'on emploie ont été obtenues en utilisant les calculs relatifs aux exploitations-type dont il est question dans la première section. Elles se fondent sur les frais généraux afférents à chaque produit, pour une production effectuée dans des conditions « moyennes ». A l'aide des renseignements relatifs au plan de culture d'une exploitation donnée, on calcule les coûts correspondant à la norme pour l'ensemble de l'exploitation, puis on exprime les coûts réels de production de l'exploitation en question en pourcentages des coûts correspondant à la norme. Le travail est exécuté plus efficacement dans certaines exploitations que dans d'autres ; les différences entre pourcentages d'exploitations similaires le montrent. Toutefois, il s'agit simplement d'in-

dications approximatives car les conditions d'exécution de tout ou partie des travaux peuvent être différentes selon les exploitations. Et il peut également y avoir des différences dans les méthodes de travail ou dans la façon dont est constituée la combinaison de main-d'œuvre, de force de traction et d'outillage.

De plus, on ne possède pas assez de détails sur l'activité de chaque exploitation pour se rendre compte si les différences tiennent à certains procédés et à certaines opérations ou si c'est l'organisation générale du travail qui pêche.

Par suite, même si l'analyse de la gestion des exploitations permet de déceler des disparités souvent importantes entre les résultats des différentes exploitations, elle ne permet cependant pas de découvrir les causes de ces divergences ou les moyens de les éliminer lorsqu'elles dépendent de l'exploitant lui-même. En règle générale, l'analyse de la gestion agricole et la comparaison des exploitations que l'on effectue ensuite n'apportent pas de formule pour améliorer la rentabilité des exploitations. Elles constituent toutefois une base solide pour y arriver. Toutefois, celle-ci ne pourra être utilement mise à profit qu'avec une parfaite connaissance de l'exploitation elle-même. C'est là une tâche que l'exploitant doit et peut assumer avec l'aide du Service consultatif, le cas échéant.

Après ces observations, nous appellerons maintenant l'attention sur un aspect particulier fréquemment rencontré surtout parmi les petites exploitations — aux Pays-Bas on entend par là les exploitations de moins de 10 hectares. Dans ces propriétés, il y a souvent plus de travailleurs disponibles (membres de la famille de l'exploitant) qu'une organisation efficace du travail ne l'exige pour les soins à donner aux cultures et au cheptel.

En appliquant les normes, on peut aisément calculer cet excédent de main-d'œuvre. Les seuls renseignements nécessaires sont : *a)* pour chaque exploitation : des indications précises sur les dimensions de l'exploitation, la main-d'œuvre employée, le plan de culture et l'importance du cheptel ; — *b)* pour chaque produit : des renseignements détaillés sur le nombre d'heures nécessaires, le travail étant efficacement organisé, pour donner les soins voulus au produit en question, ce, à tous les stades des travaux agricoles.

L'analyse complète de la gestion d'exploitations a montré que les

tures pour pouvoir dire à quelles actions particulières sont dues les différences entre les rendements en nature.

Si l'on considère que des différences dans les plans de culture ou les programmes d'élevage sont la cause des divergences observées dans les résultats d'exploitation, on peut les évaluer approximativement elles aussi grâce aux renseignements obtenus sur les rendements et les prix des différents produits, le coût des moyens de production et les résultats de l'ensemble de l'exploitation.

Toutes réserves doivent également être apportées à l'appréciation du prix de revient du travail effectué dans l'exploitation. Ces coûts dépendent dans une large mesure du plan de culture (récoltes et cheptel) ; il n'est donc pas possible de les évaluer directement pour l'ensemble de l'exploitation en procédant à une comparaison avec ceux d'autres exploitations.

Nous avons déjà signalé au sujet de l'analyse des rendements, les différences plus ou moins importantes qui existent dans la qualité des sols, les plans de culture et l'intensité de la production des différentes récoltes, même entre exploitations similaires. Pour permettre une appréciation qui ne soit même qu'approximative, on compare les frais d'exploitation avec certaines normes. Etant donné que, pour l'analyse, il faut en tous cas se contenter de chiffres approximatifs, on a recours à ces normes pour apprécier la valeur des exploitations alors qu'en réalité, ce ne devrait pas être admis. Elles doivent être fonction de la dimension de l'exploitation, de la nature du sol, du plan de culture, de l'importance du cheptel, de l'intensité de la production, des disponibilités en main-d'œuvre, en force de traction et en outillage agricole (tout comme le sont les frais d'exploitation effectifs) ; ces normes doivent également refléter, dans les conditions données, une exécution compétente du travail. Les données disponibles ne permettent cependant pas d'élaborer des normes si précises. Celles qu'on emploie ont été obtenues en utilisant les calculs relatifs aux exploitations-type dont il est question dans la première section. Elles se fondent sur les frais généraux afférents à chaque produit, pour une production effectuée dans des conditions « moyennes ». A l'aide des renseignements relatifs au plan de culture d'une exploitation donnée, on calcule les coûts correspondant à la norme pour l'ensemble de l'exploitation, puis on exprime les coûts réels de production de l'exploitation en question en pourcentages des coûts correspondant à la norme. Le travail est exécuté plus efficacement dans certaines exploitations que dans d'autres ; les différences entre pourcentages d'exploitations similaires le montrent. Toutefois, il s'agit simplement d'in-

dications approximatives car les conditions d'exécution de tout ou partie des travaux peuvent être différentes selon les exploitations. Et il peut également y avoir des différences dans les méthodes de travail ou dans la façon dont est constituée la combinaison de main-d'œuvre, de force de traction et d'outillage.

De plus, on ne possède pas assez de détails sur l'activité de chaque exploitation pour se rendre compte si les différences tiennent à certains procédés et à certaines opérations ou si c'est l'organisation générale du travail qui pêche.

Par suite, même si l'analyse de la gestion des exploitations permet de déceler des disparités souvent importantes entre les résultats des différentes exploitations, elle ne permet cependant pas de découvrir les causes de ces divergences ou les moyens de les éliminer lorsqu'elles dépendent de l'exploitant lui-même. En règle générale, l'analyse de la gestion agricole et la comparaison des exploitations que l'on effectue ensuite n'apportent pas de formule pour améliorer la rentabilité des exploitations. Elles constituent toutefois une base solide pour y arriver. Toutefois, celle-ci ne pourra être utilement mise à profit qu'avec une parfaite connaissance de l'exploitation elle-même. C'est là une tâche que l'exploitant doit et peut assumer avec l'aide du Service consultatif, le cas échéant.

Après ces observations, nous appellerons maintenant l'attention sur un aspect particulier fréquemment rencontré surtout parmi les petites exploitations — aux Pays-Bas on entend par là les exploitations de moins de 10 hectares. Dans ces propriétés, il y a souvent plus de travailleurs disponibles (membres de la famille de l'exploitant) qu'une organisation efficace du travail ne l'exige pour les soins à donner aux cultures et au cheptel.

En appliquant les normes, on peut aisément calculer cet excédent de main-d'œuvre. Les seuls renseignements nécessaires sont : *a)* pour chaque exploitation : des indications précises sur les dimensions de l'exploitation, la main-d'œuvre employée, le plan de culture et l'importance du cheptel; — *b)* pour chaque produit : des renseignements détaillés sur le nombre d'heures nécessaires, le travail étant efficacement organisé, pour donner les soins voulus au produit en question, ce, à tous les stades des travaux agricoles.

L'analyse complète de la gestion d'exploitations a montré que les résultats agricoles dépendent beaucoup du rendement du travail, c'est-à-dire du rapport entre le nombre de travailleurs employés et le volume de travail à accomplir d'après ci-dessus. Si le rendement de la main-d'œuvre est

faible, c'est-à-dire si chaque élément de la main-d'œuvre n'a que peu de travail, il faut, si l'on veut obtenir des résultats satisfaisants, que la gestion de l'exploitation soit extrêmement efficace. Ce n'est souvent pas le cas car dans les petites exploitations comme dans les grandes l'efficacité est très variable.

Le Service consultatif agricole utilise de plus en plus fréquemment cette possibilité de déterminer d'une manière simple le rendement du travail. On tâche d'amener les agriculteurs à adapter l'organisation de leur exploitation à leurs disponibilités en main-d'œuvre même si le Service consultatif ne peut, faute de renseignements, juger de l'efficacité de leur gestion. Sur les exploitations où la main-d'œuvre disponible n'est pas entièrement employée, un travail plus intensif se traduira, en général, les frais étant plus grands et le volume de production plus important, par une amélioration du revenu de l'exploitation (ce, dans certaines limites toutefois); en effet, il est alors possible de compter les frais de main-d'œuvre dans les frais généraux; les prix et conditions de vente permettront en général un supplément de recettes, dont le montant dépassera celui des frais variables dans une plus ou moins large mesure.

Etablissement d'un budget pour la gestion d'une exploitation agricole

Du point de vue économique, le but de toute entreprise agricole est d'essayer de faire naître des profits et de les stabiliser au niveau le plus élevé par la mise en œuvre des moyens de production, terre, main-d'œuvre, capital, selon un plan efficace. Le but de la recherche économique en agriculture est d'aider les exploitants à choisir la combinaison de moyens de production la plus efficace, parmi toutes celles que peut adopter un plan de production.

En principe, il n'est pas difficile de découvrir la combinaison la meilleure pour une exploitation donnée. La théorie économique de la production indique nettement les conditions que doit remplir une telle combinaison. C'est ainsi que l'on doit pratiquer les cultures dont on peu attendre le bénéfice net le plus important. Ainsi, le coût global de production et la somme des rendements des divers produits n'offrent pas en eux-mêmes une base suffisante pour arrêter un plan de production. La ventilation des coûts en frais fixes (frais généraux) et frais variables est une amplification nécessaire quoique encore insuffisante. On doit aussi connaître la tendance nor-

male des coûts et des rendements par produit et pour divers degrés d'intensité de production, c'est-à-dire les coûts et rendements ajustés (courbes « entrée-sortie »). On a besoin dans ce cas de renseignements plus détaillés que pour le calcul des prix de revient unitaires destinés à la politique des prix du gouvernement dont il a été question dans la première section. Si, à ce point de vue, on possède suffisamment de renseignements pour établir un budget, il n'en est pas de même pour ce qui est d'une gestion des exploitations agricoles conforme aux principes économiques en matière de production.

Les calculs de prix de revient unitaires effectués à propos des exploitations standard doivent par conséquent être utilisés, malgré leurs défauts. Si on prend les précautions nécessaires, il est indubitable que ces calculs peuvent également servir pour la gestion agricole. On doit toutefois les considérer avant tout comme un modèle. Pour prendre des décisions au sujet d'exploitations situées dans une région donnée, on peut se reporter aux données valables pour l'exploitation standard caractéristique de la zone en question. Ces caractères-types correspondent toutefois à un potentiel de production *moyen* dans une région déterminée et à ce qui, en moyenne, est considéré comme une gestion agricole *compétente*. Pour les exploitations où les conditions sont plus favorables, comme pour celles où elles le sont moins, le rapport entre les coûts et les rendements différera de celui de l'exploitation standard. Pour en adapter les renseignements à une exploitation donnée, il est donc nécessaire de déterminer quelles modifications il convient d'apporter aux calculs standard. Les exploitants peuvent le faire eux-mêmes avec l'aide du Service consultatif. A cette fin, les rapports relatifs aux exploitations standard contiennent suffisamment de détails sur la plupart des aspects de l'organisation et du fonctionnement de l'exploitation.

En outre, l'analyse de la gestion des exploitations agricoles que nous avons examinée dans les pages qui précèdent offre toute une variété de points de départ pour apprécier les différences entre une exploitation donnée et l'exploitation standard.

L'utilité des calculs standards ne réside pas dans le fait que l'exploitant peut se fonder sur eux pour des évaluations de tous genres et d'une précision suffisante pour lui permettre de prendre, pour la gestion de son exploitation, des décisions plus judicieuses qu'il ne pourrait le faire d'intuition. Dans certaines circonstances, il en sera effectivement ainsi. En effet, lorsqu'on arrête un plan de culture, il est préférable de donner toute son attention à la tendance prévue pour les frais variables. Les calculs standard

sont suffisamment détaillés pour que l'on puisse arriver à une évaluation satisfaisante. Toutefois, en bien d'autres cas, ce n'est pas possible. En général, les renseignements disponibles sont insuffisants pour que l'on puisse estimer l'intensité de production optima de cultures données, ou apprécier le degré d'efficacité d'une certaine combinaison de travailleurs, de force de traction et d'outillage agricole. On peut essayer de pallier cette insuffisance en ayant recours à différentes données obtenues à la suite de recherches d'ordre technique. Il ne fait aucun doute que l'on peut trouver d'utiles points de départ d'évaluations dans les résultats obtenus grâce à certains engrais ou par les cultures pratiquées sur des parcelles-témoins, les expériences faites avec de nouveaux produits alimentaires sur différents types d'animaux, les enquêtes sur des méthodes de travail, etc. Mais les données que ces expériences ont permis d'obtenir correspondent rarement aux conditions qui existent sur les exploitations. Qui plus est, il n'est pas certain que ces données restent valables dans d'autres conditions que celles où elles ont été obtenues.

C'est cependant une bonne chose d'acquérir l'expérience de l'évaluation d'exploitations effectivement en activité du moment que l'on garde assez d'esprit critique pour apprécier les résultats des calculs.

On doit, en effet, examiner très soigneusement tous les aspects de la gestion agricole bien qu'on ne possède sur aucun de ses éléments de données suffisantes pour permettre une évaluation quantitative. C'est pourquoi il est extrêmement douteux que l'on réussisse par ces calculs à évaluer convenablement les risques inhérents aux diverses combinaisons, et que l'on puisse tenir suffisamment compte des exigences qu'imposent le maintien de la productivité du sol et la façon dont des cultures de diverses étendues viennent cadrer dans un plan de production (cultures concurrentes, complémentaires, additionnelles). On peut obtenir des indices à ce sujet en comparant les calculs rétrospectifs d'un certain nombre d'estimations aux résultats effectifs d'une exploitation agricole pendant la même période.

Il faut s'attendre — en vérité, il y a déjà des indications dans ce sens — à ce que les milieux agricoles, le Service consultatif et les services de recherches techniques et économiques se rendent tous compte que les nombreux problèmes qui se posent à l'agriculture ne peuvent être résolus que par l'effet d'une action commune. Une coopération sera nécessaire pour poser les problèmes à résoudre et faire choix de la méthode à suivre. Favoriser cette coopération est à l'heure actuelle, aux Pays-Bas, une question de première importance.

Etude des conditions de la production

Il n'a été question dans les pages qui précèdent que de recherches sur la gestion des exploitations : leur rentabilité a été étudiée en fonction du milieu et des conditions économiques de la production ainsi que de la manière dont une exploitation efficace en tire parti. En principe, cette étude met en lumière le degré d'influence d'un facteur donné sur la rentabilité d'une exploitation.

C'est là certainement une donnée importante dans la lutte engagée en vue d'accroître la prospérité agricole. Cependant, pour être mieux à même de favoriser cette prospérité, il est nécessaire d'en savoir davantage. Il ne suffit pas de connaître l'effet de certains facteurs, une connaissance d'un autre ordre nous est nécessaire : celle des facteurs eux-mêmes, que nous désignons dans cette étude sous le nom de « conditions de la production ». L'analyse de la gestion agricole se fonde sur des conditions de production donnée; pour juger du niveau de prospérité d'une région déterminée, il faut donc disposer d'un tableau complet de sa structure agricole; en d'autres termes, il faut consacrer aux conditions de la production la même attention qu'à la gestion des exploitations.

On ne tente donc pas par cette étude d'élever le niveau de la prospérité agricole en examinant la gestion de l'exploitant individuel et la mesure dans laquelle il adapte son exploitation aux conditions de production. On le tente, par contre, en étudiant les conditions auxquelles l'exploitant lui-même ne peut rien et qui ne peuvent être améliorées que par l'action de services de l'Etat ou d'organisations agricoles, à divers échelons.

Une étude de ce genre se préoccupe donc des aspirations de la population agricole du point de vue économique. Une description de la gestion de l'exploitation et du plan de production donnent indirectement une idée du niveau de prospérité. Cependant, pour être en mesure de juger si cette prospérité est ou non fondée sur des bases fermes, il est nécessaire que l'étude s'étende également aux conditions matérielles et sociales de la production. On s'assure pour cela de la situation de chaque exploitation d'une région donnée en ce qui concerne les divers facteurs dont l'ensemble constitue les conditions naturelles et sociales de la production. Nous citerons en premier lieu, parmi ces facteurs, la nature du sol, l'aménagement des eaux, la mise en valeur des terres et leur lotissement, le régime de tenure : location ou propriété et la dimension des exploitations; puis, les disponibilités en main-d'œuvre, la part prise par les diverses catégories de la main-

d'œuvre aux travaux agricoles, la qualité de la main-d'œuvre, l'abandon de l'agriculture pour d'autres métiers par les fils de fermiers et les ouvriers agricoles; en outre, l'équipement des exploitations, leurs ressources en capitaux et finalement, les facteurs d'ordre social qui peuvent influencer la production : le mode de vie de la communauté, ses normes et ses coutumes.

Cette étude des conditions de la production peut indiquer l'importance qu'il convient d'attacher aux divers facteurs qui entravent l'accroissement de la prospérité. On peut la faire suivre d'une enquête sur les mesures qui pourraient être prises pour modifier le jeu de ces facteurs dans un sens favorable là où cela est en principe possible. Aux Pays-Bas, on consacre beaucoup d'attention à ces recherches.

J. HORRING et J.F. VAN RIEMSDIJK

